

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Clermont-Ferrand, le 27/06/2022

### **DIPLÔME NATIONAL DU BREVET SESSION 2022**

Les épreuves écrites du diplôme national du brevet (DNB) se dérouleront le **jeudi 30 juin** et le **vendredi 1**<sup>er</sup> **juillet 2022**. Cette année, **15 446 candidats** sont inscrits dans l'académie de Clermont-Ferrand. Ils sont répartis en deux séries : 13 562 candidats dans la série générale ; 1884 candidats dans la série professionnelle.

#### Les modalités d'attribution du DNB

Le <u>diplôme national du brevet</u> est le premier examen important de la scolarité de l'élève. Il apprécie la culture, les connaissances et les compétences acquises à la fin du collège.

Pour les candidats sous statut scolaire, le DNB est évalué sur 800 points. Le diplôme est délivré par l'évaluation du niveau de maîtrise de huit composantes <u>du socle commun de connaissances</u>, <u>de compétences et de culture</u> (400 points), ainsi que par <u>cinq épreuves terminales</u>, <u>dont une orale</u>, <u>obligatoires</u> à la fin de l'année de troisième. Les épreuves terminales du DNB représentent 400 points répartis comme suit : français (100 points) ; mathématiques (100 points) ; histoire-géographie, enseignement moral et civique (50 points) ; physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (50 points) ; l'épreuve orale (100 points). Il est attribué aux élèves ayant obtenu un total d'au moins 400 points à l'issue des <u>cinq épreuves terminales</u>.

La maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture est quant à elle appréciée lors du conseil de classe du troisième trimestre. Les points attribués, pour chaque composante, sont définis comme suit : maîtrise insuffisante (10 points) ; maîtrise fragile (25 points) ; maîtrise satisfaisante (40 points) ; très bonne maîtrise (50 points).

#### Les mentions

Les mentions sont attribuées en fonction de la grille de points qui correspond à chaque série et à chaque catégorie de candidats.

Pour les candidats sous statut scolaire, la mention « assez bien » est accordée aux candidats ayant obtenu un total de points au moins égal à 480 sur 800; la mention « bien » aux candidats pour un total de points au moins égal à 560 sur 800, la mention « très bien » pour un total de points au moins égal à 640 points sur 800.

Cabinet du recteur Service communication

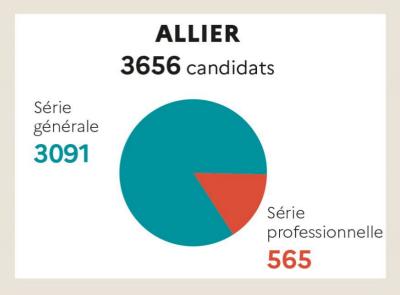
3 avenue Vercingétorix 63033 Clermont-Ferrand cedex 1 Tél: 04 73 99 33 02 Mél: ce.comm@ac-clermont.fr

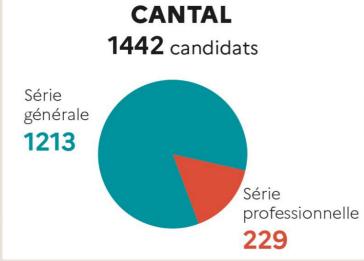
# Les chiffres clés du DNB 2022

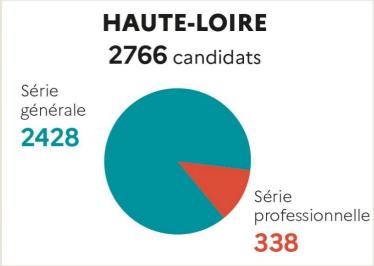
Dans l'académie

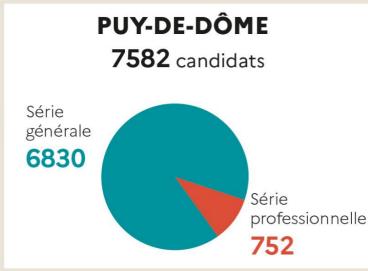
**15 446** candidats













132centres d'épreuves14centres de corrections

QQ | 1740 correcteurs

Date des épreuves 🧇 jeudi 30 juin et vendredi 1er juillet 2022 Affichage des résultats 🗢 vendredi 8 juillet à partir de 15h